



BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

NIVEAU 4 (BAC)

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le technicien paysager aménage et entretient des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées. Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures, la mise en place des réseaux et la végétalisation. Il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la rentabilité du chantier. Placé sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique auprès de qui il réfère, il bénéficie d'une large autonomie quant à la conduite des travaux qui lui sont confiés. S'agissant de la gestion d'une équipe, son degré d'autonomie varie avec la taille et l'organisation de l'entreprise.



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluable :

- Assurer les travaux d'aménagement d'un espace vert ou d'un jardin
- Assurer les travaux d'entretien d'un espace vert ou d'un jardin
- Utiliser le matériel et assurer sa maintenance de premier niveau
- Communiquer, organiser et encadrer le travail

Modes de validation & référence RNCP de la certification :

Formation certifiante : BAC PRO Aménagements Paysagers de niveau 4 (niveau BAC) du Ministère en charge de l'Agriculture, obtenu après validation de tous les Contrôles en Cours de Formation et Épreuves terminales.
RNCP 38857 – Date du JO/BO : 24/08/2018.

Durée et lieu :

2028 heures en Centre et 2870 heures en entreprise sur 3 années de septembre à juin, au CFA site de Saint Pouange.
1415 heures en Centre et 1855 heures en entreprise sur 2 années de septembre à juin, au CFA site de Saint Pouange.

Modalités d'alternance :

Formation à temps plein en trois ans en alternance à raison de 59 semaines en Centre et 82 semaines en entreprise.
Formation à temps plein en deux ans en alternance à raison de 41 semaines en Centre et 53 semaines en entreprise.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Vous êtes intéressé par les métiers de la nature et le végétal, le travail en équipe, le travail en extérieur.
Vous êtes minutieux, manuel et endurant

Prérequis & conditions d'inscription :

Vous sortez de 3e, 2nde, 1re ou vous êtes déjà titulaire d'un diplôme de niveau 4.
Vous avez entre 16 et 30 ans
Vous disposez d'un contrat d'apprentissage.
Dossier d'admission



Débouchés

Le titulaire du diplôme travaille le plus souvent dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. En fonction des entreprises il peut assurer des responsabilités de Chef d'équipe



Suites de parcours

- Certificats de Spécialisation de niveau 4
- BTSA Aménagements Paysagers

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation : 2nde Nature Jardin Paysage Forêt (613 heures),
Bac Pro Aménagements Paysagers (1415 heures)

CAPACITES BAC PRO	MODULES/DISCIPLINES BAC PRO
C1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	MG1 : Mathématiques, Physiques-Chimie, Biologie-Ecologie, Informatique
C2 : Débattre à l'ère de la mondialisation	MG2 : Lettres, Documentation, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique
C3 : Développer son identité culturelle	MG3 : Lettres, Éducation Socioculturelle, Langue vivante
C4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	MG4 : EPS, Éducation Socioculturelle, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique
C3 : Développer son identité culturelle	EIE : Accompagnement au Projet Personnel et professionnel
C4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	EIE : Projet Collectif
C5 : Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager	MP1 : Dimension écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
C6 : Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager	MP2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagements paysagers
C7 : Réaliser des interventions d'aménagement végétal	MP3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
C8 : Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager	MP4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
C8 : Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager	MP5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
C9 : s'adapter à des enjeux professionnels particulier	MAP : Module d'approfondissement professionnel
	Préparation dossier E6, reconnaissance des végétaux, récupération de vécu

Méthodes et accompagnements pédagogiques mobilisés :

Des journées d'intégration pour les nouveaux apprentis

Un formateur référent en charge du suivi de l'apprenti tout au long de sa formation

Des points réguliers réalisés en entreprise et des entretiens individuels avec l'apprenant

Un outil de liaison Centre/Entreprise et des séances de retour de vécu en entreprise

Des ateliers de reconnaissance des végétaux, étude dirigée personnalisée, etc... pour favoriser la réussite de tous.

Un suivi individuel pour l'élaboration du dossier professionnel

Modalités d'adaptation de parcours :

Un positionnement à l'entrée pour confirmer le choix de formation et lutter contre le décrochage scolaire. Il permet également de définir la durée du parcours en deux ou trois ans.

Les titulaires d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé, les candidats ajournés sur une session précédente, peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé. Nous contacter.

Modalités d'évaluation des objectifs/blocs de compétences :

Évaluations formatives, conseils de classes, examens blancs, Contrôle continu en Cours de Formation (CCF) sur les deux années de formation. Une épreuve terminale orale sur les pratiques professionnelles. Une attestation de validation des capacités/blocs de compétences est délivrée si ajourné à l'examen.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :

La satisfaction de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation.

Principaux indicateurs 2025 :

- Taux de réussite aux examens : 95 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 93 %
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : publication www.inserjeunes.education.gouv.fr

Tarif :

Coût de la formation d'un parcours complet : 6854 € par an défini par France Compétences

Modes de financements :

Cette formation bénéficie d'une prise en charge intégrale par les OPCO, ou le CNFPT et les collectivités

Rémunérations :

La rémunération correspond à un % du SMIC qui varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de son année de formation. Pour plus de précisions : <https://www.service-public.gouv.fr/>



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFA Agricole de l'Aube
Secrétariat
Route de Viélaïnes
10120 SAINT-POUANGE
Tél.: 03 25 41 64 22
cfa.aube@educagri.fr
www.campusterresdelaube.fr



Modalités de sélection :

Entretien individuel de positionnement. Recrutement non sélectif.

Délai d'accès à la formation : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

Le site du Campus est accessible aux personnes à mobilité réduite, voir plan PMR sur site internet.

Un référent handicap à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr